

Département de la Dordogne
COMMUNE DE CHANTERAC

COMPTE-RENDU DE SEANCE
Du 14 octobre 2009

PRESENTS : MAGNE Jean-Michel, BRUGEASSOU Pierrot, FAURE Colette, LANDRY Patrick, BERTRANDIAS Isabelle, MERIEN Jérôme, LEHELLE Martine, BRUGERE Nathalie, BRUGERE Marie-Claude, LACOSTE Virginie, JUGIE Roger, CAULIER Yvon, LAMY Hervé, PETEYAS Marlène

ABSENT EXCUSE : MARTIOL Philippe

SECRETAIRE DE SEANCE : BERTRANDIAS Isabelle

LOTISSEMENT DE LA FONT MOREAU :

Monsieur le Maire présente le marché de travaux pour le projet d'aménagement du lotissement communal de la Font-Moreau. La commission d'appel d'offres a examiné les offres déposées et les présente au Conseil Municipal.

Ainsi, les entreprises retenues sont :

- **Lot n° 1 et 2** : Terrassement, voirie, réseaux télécom et bassins d'orage et assainissement eaux usées/ eaux pluviales : Entreprises Colas pour un montant de 320 705,74 € H.T.

- **Lot n° 3** : Espaces verts : Entreprises « Les Jardins Sioracois » pour un montant de 29 895,66 € H.T. pour la tranche ferme et de 11 202,83 € H.T. pour l'entretien en option.

Le Conseil Municipal confirme le choix de la Commission d'Appel d'Offres.

TRAVAUX DE VOIRIE :

Monsieur BRUGEASSOU présente les devis estimatifs des entreprises LAURIERE et COLAS et l'estimation de la D.D.E concernant : les routes Le Relais, Le Petit Moulin et Puycrolet, un passage busé à Chaniveau, un empièrrement à Maury et l'assainissement à Maury.

Le Conseil Municipal décide de retenir les meilleures offres soit :

- L'entreprise COLAS est retenue pour le passage busé de Chaniveau, l'empièrrement de Maury et l'assainissement de Maury,

- L'entreprise LAURIERE est retenue pour les routes Le Relais, Le Petit Moulin et Puycrolet.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ERDF :

Une demande avait été faite afin que les réseaux des villages de Maury et Puybeaudeau soient enfouis avant les travaux de voirie.

Une visite a été effectuée sur les lieux, un piquetage va être réalisé. L'enfouissement est prévu fin 2009-début 2010.

VIREMENT DE CREDITS :

En ce qui concerne le budget de la commune, Monsieur Le Percepteur a signalé qu'il fallait prévoir d'abonder le chapitre 66, charges financières. Un contact doit être pris avec la trésorerie pour faire le point financier de tous les chapitres.

En ce qui concerne le budget assainissement, il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits pour pouvoir régler les factures de maîtrise d'œuvre à la D.D.A et prévoir les travaux d'assainissement relatif au projet du lotissement communal soit :

- au 2313-13 Station : augmentation des crédits de 227.24 € et au 2315 Canalisations : augmentation des crédits de 11 901.68 €
- au 020 Dépenses imprévues, diminution des crédits de 7 000 € et au 203 frais d'études, diminution des crédits de 5128.92 €.

Le Conseil Municipal donne son accord.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE :

Demande de prendre une motion relative à la crise laitière pour soutenir les agriculteurs.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal accepte cette motion à 13 voix pour et une contre.

DIVERS :

- Syndicat du Salembre : Monsieur BRUGEASSOU présente un compte-rendu. La première tranche est terminée, la phase optionnelle est en cours de réalisation. La deuxième tranche va débiter.
- Plate-forme de broyage : Monsieur BRUGEASSOU propose qu'une zone NL soit dégagée de la zone NF, afin que le terrain actuel de moto cross communal soit préservé, lors de la prochaine révision du PLU.
- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel du SIAEP sur le prix et la qualité du service public. Le Conseil Municipal en prend acte.
- Afin de recenser le nombre nécessaire de sacs poubelle, une commission est créée. Elle est composée de Mesdames FAURE, LEHELLE, BERTRANDIAS, et Monsieur CAULIER.
- Afin de réévaluer les prix de location du Foyer Rural, une commission est créée, elle est constituée de : Mesdames FAURE, LEHELLE, et Monsieur CAULIER.
- Afin d'assurer le fonctionnement des centres de vaccination, des personnes volontaires sont demandées. Aucun bénévole ne se présente parmi les élus.
- Le mercredi 2 Décembre à 14h30, présentation du projet PIC, animation au Centre de Loisirs, puis à 18h30, restitution du projet.